AAFP Cherbourg	**PROTOCOLE** **CONDUITE A TENIR EN PERIODE DE CANICULE**	*Création le 22/06/2023* *Version n° 1*

1° Objet et domaine d'application :

Conduite à tenir pour le personnel en cas d'intervention lors de période de canicule.

2° Responsabilités :

Applicable à l'ensemble du personnel et des stagiaires sous la responsabilité de la coordinatrice.

3° Principe et but :

Appliquer les bonnes pratiques afin de prévenir et lutter contre les risques de la canicule.

4° Modalités de réalisation :

Pendant l'intervention

- Fermer les volets et les rideaux
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin et tard le soir
- Veiller à la bonne hydratation de l'usager en lui proposant de l'eau à chaque intervention
- Eviter les boissons alcoolisées et le café
- Eviter les sorties pendant les heures les plus chaudes (de 11h à 17h)
- Surveiller l'état général lors des visites :
  - → Les premiers signes d'alerte d'un coup de chaleur ou d'une déshydratation : maux de tête, crampes, fatigue inhabituelle, fièvre, sensation de malaise/étourdissement au lever, nausées, propos incohérents
- En cas de symptômes de coup de chaleur ou de déshydratation : appeler le SAMU et prévenir la coordinatrice ou l'astreinte

Diffusion le : /2023	Destinataires : L’équipe AAFP